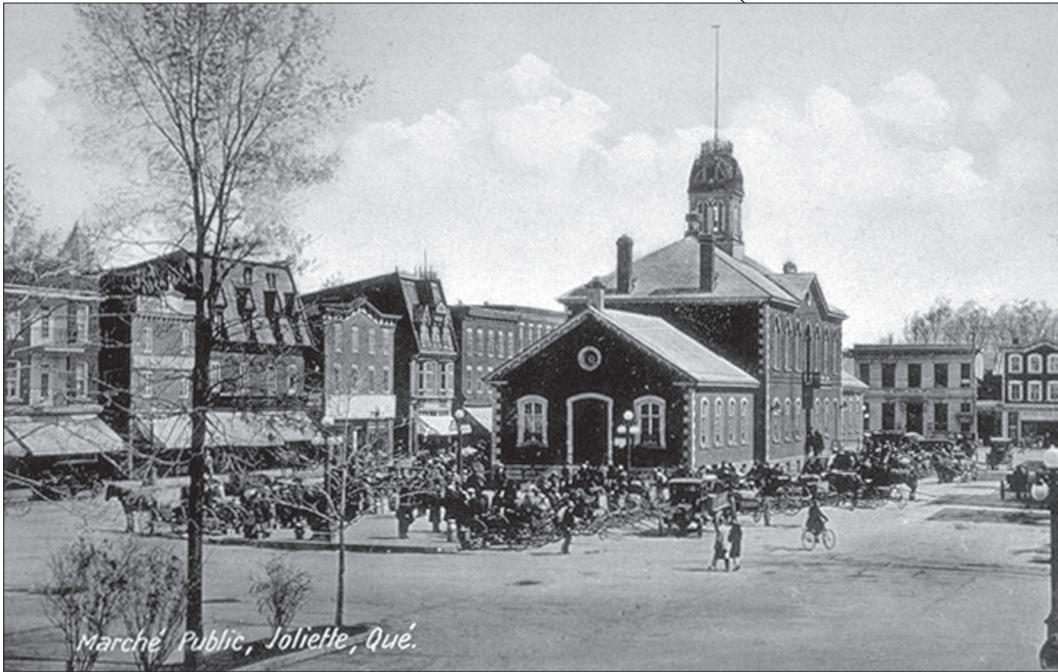


# le *Messenger*

VOLUME 1 - NUMÉRO 46

Bulletin de la Société d'histoire  
de Joliette – De Lanaudière



*Le vieux Marché de Joliette, construit en 1874 et démoli en 1963.*

***Colligite fragmenta ne pereant  
Ramasser les parcelles avant  
qu'elles ne se perdent***

SEPTEMBRE 2015  
ISSN 1718-0481



*Veronique Hivon*

Députée de Joliette  
Porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture et communications,  
d'enseignement supérieur et de soins de fin de vie

Bureau de circonscription  
970, rue Saint-Louis, Joliette Qc J0E 3M4  
Tél. : 450 752-6929 | Téléc. : 450 752-6935  
veronique.hivon.jol@asemat.qc.ca  
www.veroniquehivon.org

le *Messenger*

**Le messenger vol 1 numéro 46**

**ISSN 1718-0481**

**Responsable de la rédaction**

**Jean Claude De Guire, directeur général**

**Collaborateurs**

**Claude Perreault, historien et président**

**Daniel Tessier, historien et administrateur**

**Alexandre Mathews, graphiste**

---

Cher(e)s membres, bonjour!

Les marchés regorgent de légumes et les soirées festives de l'été sont mémorisées. La saison des couleurs saura bientôt nous charmer. Bleu, rouge, orange ou vert, il y a des élections dans l'air. La Société a été bien active ces derniers temps avec notamment sa participation au prochain circuit patrimonial de la Ville de Joliette, le support apporté à la correction du livre sur l'histoire de Joliette et le lancement du programme Écojoliette. Elle continue évidemment d'être attentive aux chercheurs et aux demandes du public. Son conseil d'administration travaille dorénavant avec l'aide de ses comités : celui de rédaction, des finances, des expositions et du recrutement. Je vous invite à découvrir avec ce numéro 46, des bribes d'histoire, nos récents développements administratifs et les dernières activités de la Société. Bonne lecture et contactez-nous au besoin, vous servir et vous entendre est un plaisir.

---

**Activités de la Société** par Jean Claude De Guire

Les activités de la Société d'histoire vont bon train. Conformément à sa volonté de partager davantage ses connaissances historiques et son expérience archivistique avec les autres intervenants en patrimoine de la région de Joliette, et particulièrement les société d'histoire du nord de Lanaudière, la Société a rencontré le 3 juin dernier au Pavillon Clément-Loranger les membres du conseil d'administration de la Société d'histoire de Lanoiraie et d'Autray présidé par l'aimable Micheline St-Pierre que nous remercions. Le 22 juin c'était au tour du conseil de la Société d'histoire de Lavaltrie de nous recevoir. Remercions ici son président monsieur Jean Hétu. Des idées ont jailli de ces rencontres, notamment la possibilité pour nos membres respectifs de participer à nos conférences et activités. Au cours du mois de mai et de juin dernier, le Service des Loisirs et de la Culture de

la Ville de Joliette retenait les services de la Société d'histoire pour la vérification du contenu iconographique et textuel des panneaux du nouveau circuit patrimonial à mettre en place dans la ville. Notre président Claude Perreault, un de nos membres monsieur Jean Chevrette et le soussigné y avons travaillé. Ensemble, nous avons corrigé 28 panneaux au total. Comme nous l'apprenait le journal l'Action, le livre du géographe Claude Martel Histoire de Joliette au cœur de Lanaudière comporte plusieurs erreurs. L'historien Luc Richard de Joliette a été mandaté par la Corporation des fêtes du 150<sup>e</sup> pour la correction du volume. Compte tenu que plusieurs recherches avaient été effectuées dans les fonds et la collection de la Société pour les fins du livre, nous avons dû repérer pour monsieur Richard de nombreux documents tant dans la collection que dans les fonds afin qu'il puisse effectuer ses propres recherches et la vérification des sources.



*Le Pavillon C.-Loranger, un ancien presbytère – © Société d'histoire de Lanoraie et d'Autray*

Enfin soulignons que le 17 août dernier, Monsieur le Maire Alain Beaudry invitait la Société au lancement officiel du projet ÉcoJoliette, un processus intégré visant le développement en harmonie des facettes économiques, urbaines, sociales et organisationnelles de la ville centre. Rassemblés au restaurant La Distinction, les participants, plus d'une centaine, ont écouté la présentation du projet. L'objectif est de définir à l'aide d'un plan stratégique un positionnement concurrentiel de ce qu'est la Ville de Joliette en 2015 et de ce qu'elle devrait être dans l'avenir.



**Logo d'Éco Joliette - © Ville de Joliette**

Le 27 août suivant au Château Joliette cette fois, le soussigné représentait la Société lors d'une rencontre sectorielle. Les représentants du secteur culturel – Claudine Harnois, Hubert Coutu, Pierre Lambert, Annie Gauthier, etc. - ont réfléchi ensemble sur les forces, faiblesses et le potentiel de notre créneau. Le patrimoine et par ricochet la Société d'histoire occupent une place de choix dans l'offre culturelle de notre ville centre et dans son développement durable. Invité à faire valoir par écrit nos préoccupations et notre perception du rôle de la Ville à l'égard de la Société, le soussigné a fait valoir combien la Société d'histoire participait à l'identitaire des gens de Joliette notamment, et combien la pérennité de l'organisme relevait en grande partie, comme c'est le cas pour nombre de sociétés d'histoire au Québec, d'une implication des forces vives du milieu, à commencer par celle du gouvernement municipal. Les résultats des sondages auprès des divers secteurs seront colligés et une mise en commun aura lieu en novembre et au printemps prochain.

---

## Le cheval canadien : la race chevaline du patrimoine agricole du Québec

par Daniel Tessier

Dans le cadre de sa série de conférences 2015 et celui des festivités de la programmation entourant le 350<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée du cheval en Nouvelle-France, la Société d'histoire recevait le jeudi 26 mars dernier le président de l'Association québécoise du cheval Canadien, monsieur Denis Demars et sa conjointe, madame Claude Richer.



**Le cheval Canadien aussi appelé 'le petit cheval de fer'**  
©Société d'histoire de la Haute Yamaska

Monsieur Demars a obtenu un doctorat en sciences en 1972 de l'université d'Ottawa. Avec beaucoup de passion, il est aujourd'hui éleveur de chevaux Canadiens dans la région de Joliette. Notons que le dimanche 11 octobre prochain à Saint-Tite, sur le site du traditionnel festival western, on soulignera la Journée du cheval canadien, un événement pour toute la famille.

Pour le bénéfice des membres de la Société n'ayant pu assister à la conférence, voici un résumé des propos de nos invités recueillis par l'historien Daniel Tessier, membre de notre c.a.

---

L'association québécoise du cheval Canadien existe depuis 1998. Son mandat : préserver le cheval Canadien selon les caractéristiques d'origine. Ce cheval est d'intérêt national parce que cela fait 350 ans qu'il existe sur notre sol et qu'il a résisté aux modes, à la Conquête, à l'introduction de plusieurs espèces et à une presque disparition au milieu des années 1990. La famille des équidés à laquelle appartient le cheval est disparu des Amériques il y a 6 000 ans environ et ce pour plusieurs raisons. Il n'y avait donc pas de chevaux à l'arrivée des blancs. Il faut attendre les conquistadors et Christophe Colomb pour revoir un cheval.

Les colonisateurs Français en importent grâce à l'intendant Jean Talon en 1665. Au total, près d'une centaine de chevaux traversera l'Atlantique. Ils sont réservés à l'élite de la colonie. Ils provenaient probablement de la Normandie ou de la Bretagne suivant des recherches menées avec leur ADN. Par la suite, la sélection naturelle a produit un cheval fort bien adapté à notre climat et aux tâches exigées par la nouvelle colonie, produisant en fait une espèce spécifique au Canada, ce qui constitue un fait singulier. En 1763, il y en avait 14 000.

Ce cheval sert énormément aux travaux agricoles. Ceci constitue une rupture dans l'usage exclusif du cheval aux fins du transport des nobles et des militaires. Lors de la Conquête on l'utilise pour la guerre en créant un premier corps de cavalerie. Après 1763, son usage se répand en Nouvelle-Angleterre. Un registre québécois sur le cheval Canadien est créé en 1880. Le gouvernement fédéral en crée un à son tour en 1905. En 1915, on compte 1 500 chevaux dits de souche. C'est à partir de ce cheptel que tous les chevaux Canadiens sont identifiés aujourd'hui. En 1999, le cheval Canadien est reconnu 'race chevaline du patrimoine agricole du Québec'. On compte environ 3 800 chevaux Canadiens actuellement. Mais cette race historique est toujours menacée de disparition. Notons qu'un timbre sur ce cheval et une pièce de monnaie furent produits dernièrement.

---

## Le double mandat d'un député : le cas Louis Archambault

par Jean Claude De Guire

Les élections font partie du respect de nos droits fondamentaux et leurs modalités ont évolué au Québec et au Canada depuis le temps de la Confédération. Un exemple marquant de ces changements est l'abolition de la possibilité du double mandat pour un député, c'est-à-dire lorsque celui-ci occupait un siège simultanément au provincial et au fédéral. Tâche trop considérable, conflits d'intérêt, manque de transparence : autant de facteurs qui rendent la chose difficile à imaginer aujourd'hui! Pourtant de 1867 à 1874 rien n'interdit le phénomène dans la province de Québec alors qu'il est déjà prohibé dans d'autres provinces. Le phénomène se produit notamment dans la région de Chicoutimi-Saguenay avec le cas de Pierre-Alexis Tremblay (1827-1879). Il existe aussi, cependant, dans l'histoire de Lanaudière et voici comment.



© Wikipédia – Hon. Louis Archambault / © Société HJL – Mgr J. Alfred Archambault

Le premier évêque de Joliette, Mgr Alfred Archambault eut pour père le notaire et honorable Louis Archambault (1814-1890). En 1855, Me Archambault s'installe à L'Assomption. Sa carrière politique débute au Parlement du Canada-Uni (qui exista de 1841 à 1866) et ce dès 1858 comme député de L'Assomption. Défait en 1861, il est de nouveau élu représentant de son comté en 1863 jusqu'à la Confédération, date où il devient premier député de L'Assomption à Ottawa. À Québec cependant la même année, il accepte la charge de conseiller législatif pour la division de Repentigny et, à ce titre, il est nommé ministre des Travaux Publics (1). Le double emploi fédéral et provincial ne fait pas l'unanimité et l'on y voit une menace à l'autonomie des provinces, une menace à la simple liberté des électeurs! Aussi, en 1874, le Parlement d'Ottawa adopte la Loi abolissant le double mandat ce qui clos le débat pour le Québec. Ceci obligera évidemment le père de Mgr Archambault à résigner de ses fonctions dans la capitale fédérale. Laissons à Sir Wilfrid Laurier le mot de la fin : *'Enfin monsieur, je dirai toute ma pensée : avec le simple mandat, Québec est Québec, avec le double mandat, ce n'est plus qu'un appendice d'Ottawa.'* (2)

---

(1) Fournier, Marcel La représentation parlementaire de la région de Joliette 1791-1976 p. 95

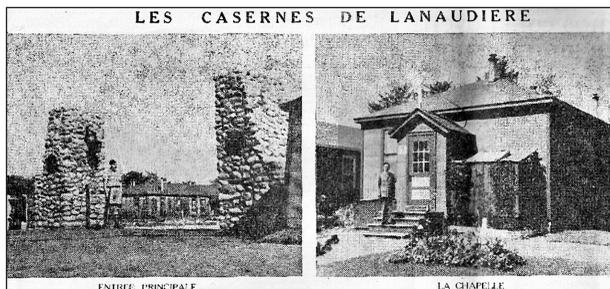
(2) Bélanger Réal et al. Les grands débats parlementaires 1792-1992 p. 85-87

Note : La consultation du fonds F81 Joseph Alfred Archambault ne nous indique pas si l'évêque Joseph Alfred, son père Louis ou même son frère Horace écrivait avec ou sans 'e' le nom Archamb(e)ault. Les deux orthographes se retrouvent de plus indifféremment dans les actes officiels de notre fonds.

## Fermeture de l'église Saint-Jean Baptiste : le temps des souvenirs

par Claude Perreault

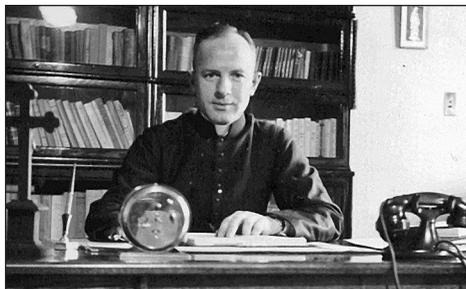
Au début de la Deuxième Guerre mondiale (1939-1945), le gouvernement fédéral fait ériger à Joliette un camp militaire dans le but de préparer les hommes à devenir soldats et aller se battre outre-mer. Le camp 42 également désigné camp de Lanaudière était situé dans les quadrilatères allant des rues Alice à la rue Olivier et de la rue Marguerite-Bourgeois à la rue Dugas. Il comprenait 67 baraques pour y loger les quelque 1000 apprentis-soldats ainsi que divers établissements dont un champ d'entraînement et une petite chapelle.



L'entrée et la chapelle du camp militaire © Société HJL

Au début de 1945, les autorités annoncèrent la fermeture du camp militaire. Le champ d'exercice deviendra le parc Saint-Jean-Baptiste. Le 17 août 1946, Mgr J.-Arthur Papineau, alors évêque de Joliette, signa le décret ayant pour objet de créer la nouvelle paroisse qu'il plaça sous le patronat de Saint-Jean-Baptiste. L'annonce en fut faite le lendemain au prône, à la cathédrale lors de la grand-messe par le curé, Mgr Édouard Jetté.

La 49<sup>e</sup> paroisse du diocèse « comprendra le territoire situé au sud de la voie ferrée du Pacifique Canadien, tout le territoire sis entre la rivière L'Assomption et les propriétés qui appartiennent à la municipalité Saint-Charles-Borromée, le rang Base de Roc. » (1). La petite hutte servant de chapelle sera réaménagée pour devenir la première église de la nouvelle paroisse alors que la hutte no 3 sera convertie en presbytère au printemps de 1947 et sera agrandie en 1954. L'abbé Wilfrid Gervais agira à titre de premier curé de la nouvelle paroisse.



Monsieur le curé Wilfrid Gervais

© Société d'histoire de Joliette – De Lanaudière

En janvier 1951, Monsieur (?) Gratton donne à Mgr Papineau la cloche de l'ancien bureau de poste de la rue Notre-Dame dont il vient de démolir la tour. Mgr Papineau donne cette cloche à la paroisse Saint-Jean-Baptiste. Les travaux de restauration de l'église de 1951 seront exécutés par l'entrepreneur Guy Perrault. La cloche sera

---

intégrée à la façade de l'église restaurée. « Cette cloche fut construite en Angleterre par la compagnie Warner de Londres. Elle est entièrement faite d'un bronze dont l'alliage est d'environ 20 parties d'étain fin et de 80 parties de cuivre de la plus haute qualité. Elle pèse 1000 livres et donne la note M. bémol (Ré dièse). Ce qui est historique aussi c'est que si les sons étaient produits par un marteau lorsque la cloche sonnait jadis les heures et les demi-heures dans la tour du Bureau de Poste, des techniciens compétents des Compagnies J.-S. Vessot et Shawinigan Water & Power de Joliette ont mis leurs talents à l'épreuve et ont réussi à transformer le mécanisme de manière à rendre la cloche mobile et utilisable pour le service religieux», (2) Ces modifications permettent notamment d'activer la sonnerie par l'électricité. Mgr J.-A. Papineau procéda à la bénédiction de la cloche le 21 octobre 1951.

En 1965, un comité est mis en place pour recueillir des fonds pour la construction d'une nouvelle église. André Ritchot sera mandaté pour en réaliser les plans alors que Jean-Marc Brouillette est chargé de construire le nouvel édifice. Le 9 septembre 1968, Mgr René Audet, alors évêque de Joliette procède à la levée de la première pelletée de terre; le 25 décembre de la même année la messe de minuit est célébrée dans le nouveau temple. Ce n'est toutefois que le 13 décembre 1970 que Mgr Audet procède à la bénédiction de la nouvelle église car la toiture du nouvel édifice causa de multiples tracas nécessitant maintes réparations. Cette nouvelle construction et le terrassement coûtèrent 139 762 \$.



**La nouvelle église de 1968**

© Société d'histoire de Joliette – De Lanaudière

En 2013, les paroisses du Christ-Roi, de Notre-Dame-des-Prairies, de Sainte-Thérèse, de Saint-Jean-Baptiste et de la Cathédrale furent fusionnées pour former la nouvelle paroisse Saint-Charles-Borromée. Toutefois, la baisse de la pratique religieuse ainsi que le manque de prêtres amenèrent les autorités religieuses à décider, en 2015, de fermer l'église Saint-Jean-Baptiste et de s'en départir. Quelle sera la nouvelle vocation de cet édifice et qu'adviendra-t-il de la cloche de l'ancien bureau de poste? C'est à suivre!

- 
- (1) Décret créant la paroisse St-Jean-Baptiste (album du 25e anniversaire de la paroisse)  
(2) Journal L'action populaire 18 octobre 1951 'Historique de la cloche Saint-Jean-Baptiste'

### In memoriam

Poirier, Gilberte 1917-2015 – Le 27 août dernier à l'âge honorable de 98 ans, Sœur Poirier nous a quitté. Rappelons que la défunte avait été active à la Société d'histoire dont elle était membre depuis de nombreuses années. Nous adressons nos condoléances à sa famille et sa communauté spirituelle.

La photo mystère

La photographie du numéro 45 représentait la plage de Saint-Gabriel et son hôtel. Merci aux participants. Le gagnant ou la gagnante sera dévoilé(e) lors de notre prochaine conférence du 24 septembre : la famille Ayet dit Malo.

En clin d’œil à la conférence du 26 novembre prochain qui sera donnée par monsieur Claude Gravel et qui portera sur l’histoire des communautés religieuses, pouvez-vous identifier, grâce aux détails des costumes suivants, les communautés auxquelles appartiennent ces deux religieux? La photographie date de 1939 et représente un dénommé Beauséjour (g) et un dénommé Masse (d). Veuillez communiquer votre réponse en téléphonant à notre aimable collaboratrice Giliane Gagnon au 450-759-2818 ou en lui écrivant au gga-gnon28@videotron.ca.



© Société d'histoire de Joliette – De Lanaudière

***Un automne plein de bonnes choses à chacun d'entre vous!***

Société d'histoire de Joliette- De Lanaudière  
 585, rue Archambault, Joliette, (Québec)  
 J6E 2W7 – Tél : 460-867-3183  
 Courriel : shjlanaudiere@videotron.ca

Je veux devenir membre \_\_\_\_\_ ou \_\_\_\_\_ pour mon renouvellement \_\_\_\_\_ no \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ Casier postal \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Province /État \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Coût :    Étudiant (Gratuit)                      Individuel (25 00\$)                      Couple (35 00\$)

Colligite fragmenta ne pereant- Ramasser les parcelles avant qu'elles ne se perdent